

Avant de choisir le futur collège de votre enfant, vous souhaitez probablement bénéficier de suffisamment d'informations. Nous prévoyons à cet effet une réunion d'information spécialement destinée aux parents d'élèves en SESB, y compris d'élèves en 4^{ème} classe, puisque se posent déjà pour eux les questions d'orientation. Nous vous invitons

le jeudi 28.11.2024 à 19 heures

dans la salle polyvalente (Aula) du collège Georg-von-Giesche (entrée Münchener Straße).

Après la présentation des deux établissements par Madame Westphal et Madame Serrier, des enseignants de la section européenne pourront répondre à toutes vos éventuelles questions.



La phase d'inscription pour les élèves de l'école européenne est la même que pour les autres élèves berlinois à savoir **du 6 au 14 mars 2025**

L'inscription se fait de manière centralisée à la Sophie-Scholl-Schule pendant la période dédiée. Les élèves issus d'une SESB sont d'emblée assurés d'obtenir une place dans l'une de nos deux écoles, à condition d'indiquer sur la feuille d'inscription les deux écoles dans les 1^{er} et 2^{ème} vœux. **Les élèves dont les frères ou sœurs sont déjà scolarisés dans une des deux écoles sont, depuis l'année scolaire 2017/2018, prioritaires pour intégrer l'école en question.** Pour tous les autres élèves et en cas de demande trop importante pour l'une des deux écoles, un tirage au sort a lieu. C'est la raison pour laquelle **il n'y a plus d'entretiens individuels.**

Si vous avez encore des questions urgentes sur les modalités d'inscription, vous pouvez les adresser par mail à :

anmeldung@sophie-scholl-schule.eu

kontakt@georg-von-giesche-schule.de

Pour plus d'informations sur nos établissements, n'hésitez pas à consulter nos sites internet :

www.sophie-scholl-schule.eu

www.georg-von-giesche-schule.de



Georg-von-Giesche-Schule

Integrierte Sekundar- und Europaschule Berlin

Integrierte Sekundar- und Europaschule Berlin

Ces informations sont destinées aux parents dont les enfants sont en classe européenne de 4^{ème} et de 6^{ème} (CMI, 6^{ème})

Chers parents,

Vous allez bientôt devoir choisir l'établissement secondaire dans lequel votre enfant poursuivra ses études et nous souhaiterions vous aider dans ce choix en vous présentant nos deux structures.

Les collèges Sophie-Scholl et Georg-von-Giesche: une école européenne pour le français sur deux établissements (SESB: Staatliche Europaschule Berlin).

Les collèges Sophie-Scholl-Schule et Georg-von-Giesche-Schule sont tous deux en tant qu'écoles secondaires intégrées des écoles européennes du cursus franco-allemand (SESB) qui mènent à l'Abitur et à l'Abibac. Si vos enfants ont des résultats suffisants, ils pourront après la 10^{ème} classe passer au lycée Sophie-Scholl qui ne diffère ni par son organisation ni par ses exigences d'un lycée berlinois.



Les écoles secondaires intégrées **n'ont pas d'année probatoire**. Un travail régulier dès la 7^{ème} classe est absolument nécessaire pour qu'en 10^{ème} classe chaque élève se trouve dans les cours qui lui permettent de préparer le diplôme souhaité. Les notes du contrôle continu et des examens de fin de 10^{ème} classe sont décisives pour le type de diplôme obtenu : **Berufsbildungsreife (BBR), Mittlerer Schulabschluss (MSA) ainsi que pour le passage au lycée.**

Les attributions horaires pour chaque matière correspondent à celles du lycée. Pour les élèves de l'école européenne s'ajoute la langue partenaire, le français ou l'allemand. En règle générale, les cours en français sont assurés par des **enseignants francophones**. Il peut cependant arriver que des enseignants d'origine allemande maîtrisant parfaitement la langue française soient chargés de cours.

Dans le domaine de **l'apprentissage en alternance**, il existe dans les différents niveaux des offres d'orientation professionnelle et universitaire, dont **des stages de plusieurs semaines en entreprise.**

En plus des cours, les élèves peuvent s'inscrire à **des clubs et à des ateliers**. Par ailleurs, les élèves SESB participent régulièrement à **des projets en français**. Dans la mesure où les deux établissements sont ouverts **toute la journée** (Ganztagschulen), les élèves ont la possibilité de prendre leur repas de midi à la cantine.

L'enseignement bilingue nécessite de la part des élèves et des familles un engagement particulier qu'il est bon de rappeler avant que vous ne fassiez votre choix. L'enseignement étant dispensé en français et en allemand, **de bonnes connaissances dans les deux langues sont nécessaires à l'entrée en 7^{ème} classe.**

Jusqu'à la **8^{ème} classe**, l'enseignement du français en langue maternelle et langue partenaire se fait de façon différenciée. Les matières sont réparties entre les deux langues. La biologie, l'histoire, la géographie et la politique sont enseignées en français. Les mathématiques, la physique, la chimie, le sport et les arts plastiques sont enseignés en allemand. Pour la musique et le cours d'éthique, la direction, en fonction de ses possibilités, s'efforce de maintenir le principe de parité des langues.

A partir de la **9^{ème} classe**, le français et l'allemand continuent à être enseignés par groupes de niveau mais la différenciation entre la langue maternelle et la langue partenaire n'existe plus. En 9^{ème} classe, les élèves choisissent également une matière optionnelle : scientifique, artistique, linguistique, sportive ou une option science politique.

Les compétences linguistiques acquises peuvent être attestées, en 9^{ème} et en 10^{ème} classe, par l'obtention d'un certificat dans le cadre des examens du DELF (niveau B1, B2).

Les années précédentes, environ 80 % des élèves de 10^{ème} sont passés **dans le second cycle**. A l'heure actuelle 130 élèves se trouvent dans la section Abibac de la Sophie-Scholl-Schule. Contrairement à ce que proposent les lycées, nos élèves peuvent choisir de passer l'Abitur ou l'Abibac en 12 ou 13 ans. La formule en 12 ans nécessite des résultats adéquats à la fin de la 10^{ème} classe. L'académie de Strasbourg est l'académie de référence qui établit les diplômes du baccalauréat des élèves de la Sophie-Scholl.

Tous les élèves ont également la possibilité de participer à des **projets d'échange** avec des établissements partenaires au sein de leur classe ou à des projets d'échange individuel en France pour parfaire leur maîtrise de la langue française.

Juliane Westphal
Proveureure
Sophie-Scholl-Schule

Barbara Serrier
Coordnatrice de la SESB
Georg-von-Giesche-Schule

Sophie-Scholl-Schule

Integrierte Sekundarschule mit gymnasialer Oberstufe
Staatliche Europaschule Berlin (Deutsch-Französisch)
Elßholzstraße 34-37

10781 Berlin

Tel.: 030-90277 7171 - Fax: 030-90277 4465

kontakt@sophie-scholl-schule.eu

www.sophie-scholl-schule.eu

Georg-von-Giesche-Schule

Integrierte Sekundarschule
Staatliche Europaschule Berlin (Deutsch-Französisch)
Hohenstaufenstraße 47-48

10779 Berlin

Tel.: 030-90277 7169 - Fax: 030-90277 8956

schulleitung@georg-von-giesche-schule.de

www.georg-von-giesche-schule.de